

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt-cinq le 25 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 18 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. BALDES, Maire.

Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, M. CARREAU, Mme MERCHADOU, M. SABOURAUD, M. SERAFFON, Adjoints, Mme GRANGEON, M. CASTETS, M. ELIAS, Mme THEUIL, Mme BAUDERE, M. EYMAS, M. WINTERSHEIM, M. MOINET, M. JOUBE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

Mme HIMPENS à M. BROSSARD, Mme PAIN-GOJOSSO à M. SERAFFON, M. CARDOSO à Mme GIROTTI, Mme HOLGADO à M. CARREAU, Mme SENTIER à Mme SARRAUTE

Etaient excusés:

Mme DUBOURG, M. RENAUD, Mme SANCHEZ

Etaient absents:

M. DURANT, Mme LUCKHAUS

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. ELIAS est élu secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 17

Conseillers votants : 22

Pour : 20

Contre : 1

Abstention : 1

26 – BUDGET PRINCIPAL M57 - BUDGET PRIMITIF 2025

Le Conseil Municipal délibère à la majorité

Sur la base du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2311.2, L2312.1 et L2312.2 et vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'adopter le budget principal de l'exercice 2025, chapitre par chapitre :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
N° CHAPITRES	LIBELLE CHAPITRE	BUDGET PRIMITIF 2025
10	Reversement taxe d'aménagement	1 411,00
20	Immobilisations incorporelles	7 296,00
204	Subventions d'équipement	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	626 059,08
23	Immobilisation en cours	300 000,00
Opération 28	AD-AP	110 000,00
Opération 29	Création d'une aire de camping-cars	79 688,10
Opération 33	Construction des vestiaires du stade Delord	156 000,00
Opération	Eclairage public	70 000,00

25034 Opération 25035	Aménagement du site de l'ancien Centre des Finances rue Toziny	10 000,00
16	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	256 576,27
040	Opérations d'ordre entre sections	112 871,50
041	Opérations patrimoniales	330 916,00
D001	Déficit d'investissement reporté	138 695,13
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		2 202 513,08
RECETTES		
13	Subventions d'investissement	93 683,34
16	Emprunts et dettes assimilés (hors 165)	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (y compris 1068)	359 178,25
021	Virement de la Section de fonctionnement	997 476,49
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 059,00
040	Opérations d'ordre entre Sections	417 200,00
041	Opérations patrimoniales	330 916,00
R001	Excédent d'investissement reporté	0,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		2 202 513,08

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
N° CHAPITRES	LIBELLE CHAPITRE	BUDGET PRIMITIF 2025
011	Charges à caractère général	2 005 877,00
012	Charges de personnel	2 839 915,00
014	Atténuations de produits	16 000,00
65	Autres charges de gestion courante	653 109,00
66	Charges financières	91 242,23
67	Charges Exceptionnelles	1 000,00
023	Virement à la Section d'Investissement	997 476,49
042	Opérations d'ordre entre sections	417 200,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		7 021 819,72
RECETTES		
013	Atténuation de charges	1 000,00
70	Produits des services	259 010,00
73	Impôts et taxes	1 091 640,00
731	Fiscalité locale	2 974 486,00
74	Dotations et Participations	1 536 037,00
75	Autres produits de gestion courante	69 093,50
76	Produits financiers	15,00
77	Produits spécifiques	1 500,00
042	Opérations d'ordre entre sections	112 871,50
R002	Excédent antérieur reporté de fonctionnement	976 166,72
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		7 021 819,72

- De reconduire pour 2025 l'autorisation donnée au maire de procéder aux mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

La commission n°6 (Finances) s'est réunie le 10 mars 2025 et a émis un avis favorable.

Fait et adopté à la majorité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 28/03/25
Identifiant de télétransmission : 033-
21330058500014-20250325-75296-DE-1-1

Pour le Maire empêché,
Madame Béatrice SARRAUTE



Le secrétaire de séance,
Monsieur Stéphane ELIAS

A large, stylized handwritten signature in black ink that reads "Stephane Elias".



V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

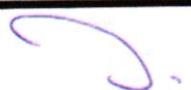
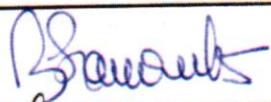
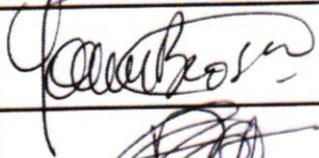
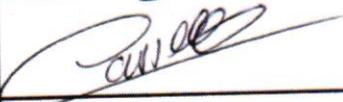
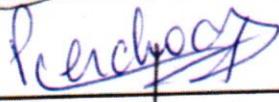
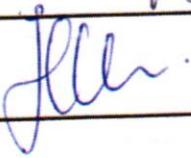
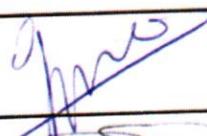
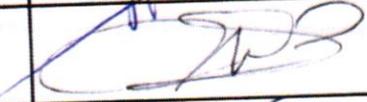
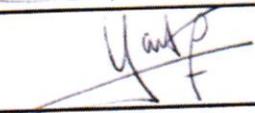
Présenté par le Maire,
A Blaye, le 25/03/2025
Le Maire.

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 17
 Nombre de suffrages exprimés : 22
 VOTES : Pour : 20
 Contre : 1
 Abstention : 1

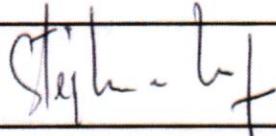
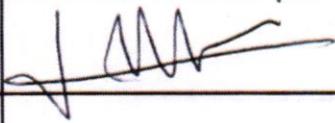
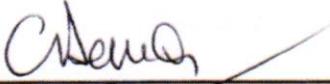
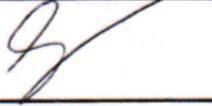
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Blaye, le 25/03/2025

Date de convocation : 18/03/2025

Les membres du Conseil Municipal,

BALDES Denis	
SARRAUTE Béatrice	
BROSSARD Yoann	
GIROTTI Virginie	
CARREAU Gérard	
MERCHADOU Patricia	
SABOURAUD Fabrice	
SERAFFON Jean-Marc	
HIMPENS Christine	
GRANGEON Danielle	
THEUIL Nellina	
CASTETS Jean-Marc	
DURANT Thierry	

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PAIN GOJOSSO Sophie	
LUCKHAUS Corine	
DUBOURG Céline	
ELIAS Stéphane	
WINTERSHEIM Lionel	
HOLGADO Nadège	
CARDOSO Paulo	
BAUDERE Chantal	
EYMAS Michel	
RENAUD Michel	
SENTIER Sandrine	
MOINET Bernard	
SANCHEZ Elina	
JOUBE Didier	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Blaye, le